

2012

INVITATION

« Le Service des créances alimentaires « SECAL » paie des avances sur pension alimentaire, récupère les pensions alimentaires »

Joël PFORTNER, Inspecteur au SECAL et Abdelaziz ABAJADI, Inspecteur De l'administration fiscale.

Qu'est-ce que le SECAL?

Son organisation interne.

Ses missions.

Les conditions d'intervention du service.

Le traitement de la demande d'intervention:

⇒ L'introduction de la demande.

⇒ L'octroi des avances.

⇒ La perception — le recouvrement + le règlement collectif de dettes.

⇒ La fin de l'intervention du service.

Les données chiffrées.

Les différents canaux d'information.

Questions — réponses.

CPAS Hainaut: 17,50€ - Profession libérale et CPAS hors Hainaut : 22,50€

Points : 3 pour les avocats

Le 13 février 2012
de 9h30 à 12h30

FORMATION



FORMATION

«Le Service des créances alimentaires « SECAL » paie des avances sur pension alimentaire, récupère les pensions alimentaires »

Par Joël PFORTNER, Inspecteur au SECAL et
Abdelaziz ABAJADI, Inspecteur de l'administration fiscale

Le 13 février de 9h30 à 12h30

Coordonnées complètes (adresse, téléphone, adresse mail) de l'institution ou du Cabinet d'avocat (pour la facturation et l'envoi des invitations):

.....
.....
.....
.....

Nombre de personnes présentes :.....

Profession : Médiateur/ Assistant(e) social(e) / Avocat(e) / Autre :

.....

Coordonnées des participants :

.....
.....
.....
.....
.....

Talon à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel avant le 9 février 2012.



CRéNo | Formation

Chaussée de Jolimont 263 à 7100 Haine Saint Pierre
Fax : 064/84.22.89 - mail : centreref@skynet.be